

Synthèse de dossier

Durée : 3 heures

Documents

- D 1 : « 2025 : l'humanité est contrainte à partager l'eau », *Le Monde*, 23 janvier 2006
- D 2 : « Un milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable », *Les Échos*, 16 mars 2006
- D 3 : « Proclamer le droit à l'eau potable ne suffit pas », *Le Monde*, 17 mars 2006
- D 4 : « L'accès à l'eau pour tous impose d'investir dans les infrastructures », *Le Monde*, 21 mars 2006
- D 5 : « Financer l'eau pour tous », *Les Échos*, 23 mars 2006
- D 6 : « De l'eau potable pour les plus démunis », *Les Échos*, 27 mars 2006
- D 7 : « De l'argent public pour l'eau potable ! », *Alternatives économiques*, avril 2006
- D 8 : « Le coût de l'eau », *Les Échos*, 18 avril 2006
- D 9 : « 17 % de l'humanité en manque d'eau potable », *Le Monde*, 10 novembre 2006
- D 10 : « Accès à l'eau : la décennie perdue », *Les Échos*, 24-25 novembre 2006.

Sujet

Vous rédigerez une note de synthèse en vous appuyant sur le dossier présenté ci-dessus.

Documents non autorisés
Calculatrice non autorisée

2025 : l'humain viendra contraindre à partager l'eau

74

Dans vingt ans, la réserve mondiale d'eau disponible par habitant sera trois fois moins importante qu'en 1950. Il faut cesser de penser l'eau comme une ressource illimitée.

L'humanité manquera-t-elle un jour d'eau ? L'or bleu sera-t-il de plus en plus rare, cher, source de tensions entre États ? L'équation est simple. La planète comptait 2,5 milliards d'habitants en 1950 et 6,5 milliards en 2005. En 2025, 8 milliards d'humains devront se partager la même quantité d'eau qu'aujourd'hui. Dans vingt ans, la réserve mondiale disponible par habitant sera trois fois moins importante qu'en 1950.

A cet effet mécanique s'ajoutent deux menaces. Tout d'abord la pollution : ordures domestiques et eaux usées, pesticides agricoles et déchets industriels convergent vers les rivières et les nappes souterraines. Or, un seul mètre cube d'eau douce souillée rend inutilisables 8 à 10 mètres cubes. Une purification est possible, mais elle implique des traitements coûteux. Autre évolution dont l'impact est difficilement quantifiable, le changement climatique. Il pourrait modifier les régimes hydrographiques des différentes régions du monde.

Ces bouleversements affecteront une planète où l'eau est très inégalement répartie. L'Amérique du Sud détient le quart des réserves mondiales, alors que ce continent n'accueille que 6 % de la population. A l'opposé, 60 % des habitants de la planète vivent en Asie, qui ne détient que le tiers des réserves. Aujourd'hui, 30 % de la population vit dans des pays dont les ressources sont « faibles » (moins de 2 000 m³ par an et par habitant), selon le programme hydrologique de l'Unesco. En 2025, la « très grande majorité de la population » devra s'accommoder de réserves « basses », et même « catastrophiques » pour 30 % des pays. Seuls le nord de l'Europe, le Canada, l'Alaska, l'Amérique du Sud, l'Afrique centrale, la Russie et l'Océanie seront épargnés.

Quelles solutions pour les pays en manque d'eau ? L'île de Chypre est déjà ravitaillée par des cargos turcs. Mais la généralisation de tels transferts n'est pas envisageable : ils coûteraient trop chers et se heurteraient à l'hostilité des populations concernées. « Nous avons une relation viscérale avec l'eau, l'homme n'oublie pas que la vie a commencé là, affirme Mohamed Labi Bouguerra, ancien directeur de recherche associé au CNRS. Pour gérer l'eau demain, les solutions ne pourront être que locales. »

Trois grandes techniques d'approvisionnement, déjà utilisées, se développeront. Tout d'abord, sonder davantage le royaume mal connu des eaux souterraines, dont une partie seulement est renouvelable. « Cette ressource doit être gérée avec la plus grande précaution, affirme cependant Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS. Une fois com-

L'agriculture absorbe 73 % de l'eau douce dans le monde. 20 000 m³ sont nécessaires pour produire 1 tonne de viande de bœuf

née, une eau souterraine profonde est difficile à nettoyer. »

Deuxième piste : poursuivre la politique des barrages lancée au XX^e siècle, dont il existe aujourd'hui 45 000 exemples dans le monde. Ainsi, le gigantesque projet chinois du barrage des Trois Gorges permettra de stocker 39 milliards de m³ d'eau en 2009. Ces grands travaux suscitent cependant de nombreuses réserves, du fait de leur impact sur leur environnement. Enfin, le dessalement de l'eau de mer constitue un recours dans les pays côtiers arides assez riches pour se l'offrir. Son coût est en baisse et déjà 12 500 sites alimentent 1,5 % de la population mondiale, notamment dans les pays du Golfe persique.

Mais ces solutions techniques pourraient ne pas suffire. Une tout autre voie est préconisée par les spécialistes : cesser de penser l'élément liquide comme une ressource illimitée et adapter notre consommation. Tous les usagers sont concernés.

L'agriculture est la première en ligne de mire. Elle absorbe 73 % de l'eau douce utilisée dans le monde, devant la grande industrie et la production d'énergie (21 %), et les foyers des particuliers (6 %). Les terres irriguées ne représentent que 15 % des cultures mondiales mais produisent 40 % des ressources alimentaires de l'humanité. Elles se développeront pour augmenter la productivité des terres et nourrir la planète. Or l'irrigation génère de grosses dépenses : 20 % à 60 % de l'eau ne sert pas à la croissance des cultures. La distribution au goutte-à-goutte au

piéd des plantes amènerait la quantité strictement nécessaire. Mais les paysans pauvres auront-ils les moyens d'investir ? Autre option, réutiliser les eaux usées domestiques. C'est déjà le cas de 10 % des terres irriguées dans le monde.

La géographie mondiale des cultures et de l'élevage devra-t-elle changer ? 20 000 m³ d'eau sont nécessaires pour produire une tonne de viande de bœuf, il en faut 1 500 pour une tonne de céréales. Faut-il poursuivre l'exploitation du maïs dans le sud-ouest de la France, où les pénuries d'eau se multiplient ? Autre exemple, le projet céréalière utilisant des

CHIFFRES

97,5 % DE L'EAU présente sur terre est salée. Le reste est de l'eau douce, à 70 % sous forme de glaciers ou de neiges éternelles.

4 800 M³/AN/HABITANT. Telles sont les réserves d'eau moyennes prévues pour 2025. Ces réserves atteignaient 16 800 m³ en 1950 et 7 300 m³ en 2000.

15 MILLIARD DE PERSONNES vivent dans des pays en état de stress hydrique où la ressource en eau est jugée insuffisante (inférieure à 1 700 m³ par an et par habitant). En 2025, 3 milliards d'individus pourraient être concernés.

LES RÉSERVES EN EAU
- Zones les plus favorisées : Groenland, Guyane française, Islande, Surinam.
- Zones les plus démunies : Emirats arabes unis, bande de Gaza, Koweït, Seychelles, Cisjordanie.

À LIRE

L'Eau dans le monde, d'Yves Lacoste, Petite encyclopédie Larousse, 2004.

nappes du Sahara. « Compte tenu du coût de l'opération, est-il judicieux d'irriguer la céréale sur le marché mondial ? », s'interroge Pierre Hubert, secrétaire général de l'association internationale des sciences hydrologiques. Puisque l'eau ne se transporte pas sur de longues distances, « la question d'avenir sera la circulation mondiale des denrées alimentaires », analyse M. Barraqué.

Pour les usages domestiques, la problématique varie radicalement selon les régions du monde. 34 000 personnes par jour meurent faute d'accès à une eau saine. Près de 1,5 milliard d'habitants, majoritairement dans l'hémisphère Sud, n'ont pas accès à l'eau potable. Ils seront 3 milliards en 2025 si rien n'est fait. Cependant, la question de l'accès à l'eau est moins liée au régime hydrologique d'un pays qu'à ses moyens financiers, et à la volonté politique d'organiser la construction et l'entretien de réseaux d'acheminement et d'assainissement. L'accès pour tous à une eau saine, condition indispensable au développement d'un pays, est l'objectif fixé par l'ONU pour 2025.

Parallèlement, un Américain utilise en moyenne 600 litres d'eau par jour. Un Européen 150 litres. Est-ce tenable ? Dans certains pays développés, la population devra apprendre à économiser, comme dans ces immeubles japonais où l'eau des toilettes est désinfectée sur place et réutilisée immédiatement. Cela d'autant plus que l'humanité sera demain encore plus urbaine qu'aujourd'hui. Ces besoins concentrés sur de petits espaces créeront des risques accrus de pénuries. L'approvisionnement des mégapoles sera l'un des grands défis des décennies à venir.

GABRIÈLE DUPONT

Le Monde

23 janvier 2006

2006

Le Forum mondial de l'eau qui ouvre aujourd'hui à Mexico devrait être marqué par l'engagement des collectivités locales. Les besoins de financement sont estimés à 10 milliards de dollars par an au minimum.

Un milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable

La communauté internationale se penche une nouvelle fois sur la question de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des pays en développement. Le Forum mondial de l'eau ouvre aujourd'hui à Mexico sur un constat toujours aussi déprimant : plus de 1 milliard d'hommes ne boivent pas d'eau potable (plus de 15 % de la population mondiale) et 2,6 milliards ne bénéficient pas de systèmes d'assainissement de base (collecte et traitement des eaux usées), soit 42 % des habitants de la planète. Chaque jour, 25.000 personnes décèdent de maladies liées à l'eau, dont la moitié sont des enfants. L'un des « objectifs du millénaire » fixé par les Nations unies est de diviser par deux, d'ici à 2015, le nombre de personnes dans cette situation.

Il y a trois ans, le forum de Kyoto avait tiré la sonnette d'alarme sur le financement des infrastructures et milité pour la mise en place de structures de gouvernance dans les pays concernés. Le Forum de Mexico, qui doit durer jusqu'au 22 mars, doit réunir quelque 5.000 participants chargés

L'eau en chiffres

- 75 % de la surface de la planète sont recouverts d'eau mais seulement 2,5 % du volume disponible sont propres à une utilisation humaine.
- 82 % de la population d'Afrique ont des difficultés d'approvisionnement d'eau contre 48 % de la population d'Océanie et 35 % des Américains.
- 75 % de l'eau consommée par l'homme sont utilisés pour le secteur agricole, les besoins domestiques représentent 13 %.
- 5 % environ de l'aide publique au développement (bilatérale et multilatérale) vont au secteur de l'eau.

Banque mondiale. Mais ils sont pratiquement toujours focalisés sur l'eau potable. Le milliard d'euros promis il y a trois ans par l'Europe a donné lieu au versement sur le terrain de 250 millions d'aides, principalement sur des petits projets. Selon le Conseil mondial de l'eau, il faudrait au minimum 10 milliards supplémentaires pour fournir un service minimal d'eau potable, de 15 à 20 milliards de plus pour maintenir le service à ceux qui sont déjà servis et quelque 80 milliards pour collecter et traiter les eaux usées domestiques.

Nouveau système de gestion

Cette année, le credo devrait être l'engagement des collectivités locales la décentralisation de la gestion et le contrôle d'une partie des services par les communautés locales. L'Agence française de développement a soutenu la capitale du Tchad, N'Djamena, pour mettre en place un nouveau système de gestion de l'eau dans certains quartiers passant par la réalisation de châteaux d'eau alimentant des circuits de distribu-

tion exploités par des fermiers titulaires d'un contrat d'affermage avec la mairie. Ils vendent l'eau à des kiosques ou à des fontainiers et, au total, 160.000 personnes ont été ainsi alimentées. La ville de Toulouse intervient dans le contrôle de la qualité de l'eau.

On est loin des projets pharaoniques, mais l'espoir est de créer des liens entre collectivités locales des pays en développement et des pays occidentaux sur le long terme. « Actuellement, une grande ville comme Pretoria peut emprunter auprès de la Banque mondiale. Il n'est plus totalement impossible de trouver de l'argent », explique Gérard Payen, responsable du partenariat français de l'eau organisé pour le forum afin de réunir les acteurs français du secteur. De son côté, l'ONG Les Amis de la Terre souligne que fournir de l'eau en Inde coûte en moyenne 2 dollars par personne avec les techniques de collecte d'eau de pluie, mais plus de 200 dollars si on choisit de faire de grands barrages.

JULIE CHAUVEAU

Proclamer le droit à l'eau potable ne suffit pas

Si tous les acteurs coopèrent, des solutions efficaces peuvent être trouvées. Qu'attendons-nous ?

ANTOINE FRÉROT

Cadre dirigeant

Les acteurs de l'eau se sont donné rendez-vous à Mexico afin de rechercher les solutions pour résoudre cette tragique injustice faite aux femmes et aux hommes qui n'ont pas accès à l'eau potable et ne bénéficient d'aucun système d'assainissement. Trois millions d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent chaque année faute d'eau potable.

Qui pourrait contester que le droit à l'eau est un droit humain essentiel ? Comme beaucoup d'acteurs internationaux, nous sommes favorables à une reconnaissance internationale de ce droit. Encore faut-il que celui-ci soit associé au droit à l'assainissement, fondamentalement pour la santé publique.

Parce que ce droit est fondamental, il doit devenir effectif pour le milliard d'hommes aujourd'hui privés d'eau potable et les 2,5 milliards dépourvus d'assainissement. Or qui dit instauration d'un droit dit instauration d'une créance avec un débiteur en charge de l'honorer. Sinon, ce droit ne serait qu'une incantation dont certains se sont faits les spécialistes. Un droit à l'eau sans débiteur solvable ne serait rien d'autre qu'un chèque sans provision, ou, en d'autres termes, « un droit sans provision ». Le service d'eau a un coût, le droit à l'eau en a donc un, et il est nécessaire, pour que ce droit soit effectif, que ce coût soit pris en charge par quelqu'un d'autre si les abonnées du service ne peuvent le supporter en totalité.

Dès lors, la question n'est pas seulement d'instaurer ce droit à l'eau, mais d'en identifier le débiteur. Ce ne peut être que les autorités publiques, et, plus précisément, les autorités locales, puisque, dans la plupart des pays, ce sont elles qui assurent l'alimentation en eau. C'est une redoutable responsabilité que d'être

débiteur du droit à l'eau pour tous. Aussi n'ajoutons pas sur ceux à qui elle incombe des contraintes supplémentaires : laissons les organiser cette mission essentielle de la manière qu'ils jugent la plus adaptée ou la plus efficace, en recourant, selon leur choix, aux services d'un opérateur public ou d'un opérateur privé ; permettons-leur de combiner toutes les sources de financement possibles, que ce soit par l'usager, le contribuable ou la solidarité internationale.

Le partage et l'efficacité

Déjà, pour traduire ce droit sur le terrain sans attendre qu'il soit érigé par la communauté internationale, des autorités publiques ont bâti des systèmes pragmatiques. Au Gabon, par exemple, trois types de solidarité se conjuguent pour faire du droit à l'eau une réalité : une solidarité entre abonnés qui allège le prix des consommations de base ; une solidarité géographique entre centres isolés et grandes villes, celles-ci finançant ceux-là ; une solidarité interactivité, les ressources du service de l'électricité finançant les investissements du service de l'eau.

Moins de dix années nous séparent de l'échéance fixée pour atteindre les Objectifs du millénaire : diminuer de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement. Grâce aux progrès rapides réalisés par le géant chinois, on pourrait espérer qu'au moins pour l'eau potable l'objectif global soit tenu. Mais dans d'autres régions du monde, il semble bien qu'on soit loin du compte, et l'on ne dispose toujours pas d'un véritable outil d'évaluation.

À la confiance des Nations unies, répond le doute des gens de terrain. Hormis pour l'Asie en forte croissance, l'augmentation des taux de desserte tarde. Sans un changement de braquet, en particulier dans le domaine de l'assainissement, la communauté internationale ne tiendra pas ses engagements, notamment en Afrique.

Ce diagnostic pessimiste est souvent justifié par l'immobilisme qui prédomine dans bien des pays ou par l'échec d'un certain nombre de projets lancés dans les années 1990. Des erreurs ont pu être commises, reconnaissons-le. On sait moins, parce qu'on en parle moins, que d'autres projets, au moins aussi nombreux, sont en passe de réussir. Par exemple, au Maroc, depuis 2001, 4 millions de personnes ont été raccordées au réseau d'alimentation en eau potable, soit près de 15 % de la population. Ce qui n'est pas rien. Au Gabon, en huit ans depuis le passage en gestion déléguée, la population raccordée à des systèmes modernes d'alimentation en eau est passée de 40 % à près de 70 %. De tels rythmes laissent présager que, dans ces pays, les Objectifs du millénaire pour l'eau seront dépassés. Ces réussites pour l'eau seront dépassées. Ces réussites autorisent à regarder l'avenir avec un optimisme raisonné. Elles prouvent qu'il n'y a pas de fatalité devant les pénuries de services essentiels.

On connaît les pistes prometteuses pour mettre en oeuvre concrètement le droit à l'eau : définir des politiques nationales, confier aux autorités locales la responsabilité et le financement de ce service de proximité, associer les populations concernées, pratiquer des tarifs socialement acceptables, créer les conditions de la confiance pour financer les investissements, choisir un opérateur efficace, transférer les savoir-faire, combattre la corruption.

Afin de tirer tous les enseignements des différentes expériences et surtout afin de les faire partager à l'ensemble des acteurs, il nous semble que le temps est venu de proposer la création d'un organisme international indépendant chargé de repérer, sur la base d'indicateurs de réussite objectifs, les démarches et les systèmes de gouvernance qui favorisent l'accès du plus grand nombre à l'eau.

Ce « Conseil des bonnes pratiques pour le droit à l'eau » serait un lieu de rencontre et de partage d'expériences, ouvert à tous ceux qui veulent sincèrement dialoguer pour progresser. Là, les collectivités locales et les parlementaires avec leur sens de la mission publique, les ONG avec leurs savoir-faire sociaux, les entreprises avec leur expertise et leur souci d'efficacité détermineraient, sans complaisance mais sans malveillance, quelles sont les meilleures solutions pour combler rapidement les retards.

Dans notre histoire, l'eau a davantage été un sujet de coopération que d'opposition. C'est un des enjeux du Forum de Mexico que de dépasser des conflits souvent artificiels pour promouvoir une logique de partage et d'efficacité ; pour faire de la modernisation des services d'eau une priorité des villes et Etats du Sud, ce qui est trop rarement le cas aujourd'hui.

Le droit à l'eau mérite mieux que les affrontements stériles qui détournent les énergies de l'action. Le monde de l'eau qui se réunit à Mexico entendra-t-il l'appel que lançait Gabriel Garcia Marquez : « N'attendez rien du XXI^e siècle, c'est le XXI^e siècle qui attend tout de nous » ? ■

Antoine Frérot est directeur général de Veolia-eau, l'un des grands opérateurs français du secteur.

Le Monde

27/03/2006

13

L'accès à l'eau pour tous impose d'investir dans les infrastructures

Selon une étude menée par la Banque mondiale, 3 milliards de personnes pourraient manquer d'eau potable en 2035 si de nouveaux programmes ne sont pas lancés

A lors que l'attention d'une grande partie du monde est concentrée sur les questions de sécurité des approvisionnements énergétiques, des centaines de millions de personnes, dans les pays en développement, considèrent toujours l'approvisionnement en eau potable comme tout aussi important, si ce n'est plus. Le quatrième Forum mondial de l'eau de Mexico, qui s'est tenu du 16 au 22 mars, l'a opportunément rappelé.

Les enquêtes menées par la Banque mondiale dans ces pays montrent que, quand on demande aux populations pauvres de nommer les trois défis les plus importants qu'ils rencontrent, leur « bonne santé » fait toujours partie de cette liste. Et l'élément-clé qui détermine cette « bonne santé » reste l'accès à l'eau potable.

Aujourd'hui, dans le monde, plus d'un milliard de personnes n'y ont pas accès et sont, de ce fait, plus facilement la proie des maladies. La Banque mondiale estime qu'en 2035 près de 3 milliards de personnes, presque toutes dans les pays en développement, pourraient manquer d'eau, particulièrement en Afrique, au Moyen-Orient ou en Asie du Sud. Cela causera des difficultés évidentes, mais entravera également la croissance économique nécessaire à ces millions de personnes pour échapper à la pauvreté. En Amérique latine, près de 15 % de la population, soit près de 76 millions de personnes, n'ont aucun accès à une eau potable, et 116 millions de personnes ne bénéficient d'aucun réseau d'assainissement. Les chiffres sont pires pour l'Afrique et certaines régions d'Asie.

C'est une situation que peu de personnes doivent affronter dans les pays riches. Ces derniers ont investi très tôt et massivement dans l'infrastructure, les institutions et la gestion de l'eau. Les résultats, au-delà des avantages sanitaires que cela procure à tous, ont fourni les conditions d'une croissance économique record : il suffit d'examiner les investissements hydroélectriques pour comprendre l'impact positif des projets de gestion de l'eau dans de nombreux pays.

Bien sûr, les pays riches possèdent certains avantages : ils jouissent généralement de cli-

KATHERINE SIERRA
BANQUE MONDIALE

mats modérés où les pluies sont régulières et présentent généralement peu de risques de sécheresse ou d'inondation. Ils ne sont pas pour autant à l'abri de catastrophes, comme la destruction de La Nouvelle-Orléans par le cyclone Katrina l'a montré.

Mais l'impact de tels événements sur les pays pauvres est bien plus important. Les variations extrêmes des pluies, les inondations et les sécheresses peuvent avoir des effets sociaux et économiques, mais aussi occasionner un nombre très important de victimes. La côte du golfe du Mexique et les pays d'Amérique centrale font sans cesse l'expérience de telles tragédies, les communautés démunies étant les plus vulnérables et les moins capables de gérer ces événements.

Le développement de l'Ethiopie est si intimement lié aux pluies saisonnières que de fortes variations dans les pluies, couplées au manque d'infrastructures, ont sapé la croissance et perpétué la pauvreté

L'Ethiopie et le Yémen sont deux exemples tout aussi marquants. Le développement de l'Ethiopie est si intimement lié aux pluies saisonnières que de fortes variations dans les pluies, couplées au manque d'infrastructures, ont sapé la croissance et perpétué la pauvreté. Une simple sécheresse peut réduire le potentiel de croissance de 10 % à long terme. Le Yémen ne possède aucune eau de surface permanente et dépend entièrement des pluies, des nappes souterraines et des inondations.

Pour aller de l'avant, les pays en développe-

ment ont besoin de nouvelles infrastructures et d'une meilleure gestion de l'eau. Toute politique en la matière doit être conçue en relation avec le contexte et les besoins spécifiques de chaque pays, mais il n'y a en revanche aucune contrainte à la définition d'investissements qui garantissent que les communautés locales et l'environnement puissent en tirer rapidement des avantages tangibles.

Dans certains pays, cela signifie généralement la création de canaux, de stations de pompage et de digues. D'autres pays peuvent avoir besoin de réservoirs plus profonds, de stations d'épuration plus modernes ou de systèmes de transport de l'eau améliorés. Tout cela peut éventuellement être conçu pour améliorer et étendre les réserves d'eau destinées à la génération d'énergie, à l'irrigation, à l'usage industriel et privé, tout en garantissant une certaine sécurité contre les sécheresses et une certaine protection contre les inondations.

La clé de la réussite de tout accroissement des investissements dans ces infrastructures est d'augmenter proportionnellement ceux réalisés dans les institutions chargées de la gestion de l'eau. Des infrastructures mal gérées ne permettront pas d'améliorer la santé des populations ou de soutenir la croissance économique. Les infrastructures peuvent et doivent être développées en parallèle avec de bonnes institutions, bien gérées, dans le respect de l'environnement et selon un partage équitable des coûts et des bénéfices.

Une politique d'investissement qui réduit la vulnérabilité des pauvres et offre un accès à l'eau pour tous requiert une gestion personnalisée et un partenariat spécifique entre les pays donateurs, les pays en développement, le secteur privé et les communautés locales. Le Forum mondial de l'eau offre à ses participants l'occasion de forger et renforcer de tels partenariats. Si ces derniers réussissent, les bénéfices qu'en tireront les populations pauvres du monde entier seront immenses. ■

Katherine Sierra est vice-présidente chargée des infrastructures à la Banque mondiale.

Traduit de l'anglais par Catherine Merlen.

© Project Syndicate 2006.

www.project-syndicate.org

Financer l'eau pour tous

DS

Le 4^e Forum mondial de l'eau s'est tenu cette semaine à Mexico. Celui de Kyoto en 2003 avait constitué la plus grande réunion de l'histoire sur le sujet, avec 24.000 délégués, des centaines d'engagements nouveaux et des milliers d'initiatives. Mais, depuis trois ans, les souffrances ne régressent pas : plus d'un milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable ; 2,5 milliards manquent d'installations sanitaires de base ; 1,7 million meurent chaque année de maladies diarrhéiques, dont 90 % d'enfants de moins de cinq ans... La communauté internationale s'est pourtant engagée à réduire de moitié avant 2015 la part des « exclus de l'eau » dans la population mondiale.

Pour soulager les plus démunis, une idée semble progresser : une eau gratuite pour tous ! Qui n'aurait pas, au fond, le cœur à le souhaiter ? En Bolivie, en Inde, en Afrique du Sud ou ailleurs, de très nombreuses communautés protestent et refusent de la payer. Ces réactions reflètent l'utilisation gratuite traditionnelle de l'eau, alors qu'elle ne faisait l'objet d'aucun traitement industriel ni service de distribution. L'eau a également une dimension culturelle qui rend difficile sa tarification.

Pour autant, l'accès à l'eau potable « moderne », qui a grandement contribué à améliorer l'espérance de vie dans les pays du Sud, a nécessairement un coût. L'enjeu d'une politique de tarification consiste à le couvrir et à le répartir en fonction des consommations et des capacités de chacun. Une prise en charge totale par le budget des Etats centraux ou des collectivités locales n'est généralement pas viable : les pays en développement ne disposent ni d'une classe moyenne générant des ressources fiscales suffisantes, ni des institutions nécessaires pour « s'offrir l'eau gratuite ». L'Afrique du Sud a développé une solution ingénieuse : une tarification progressive au-delà d'un volume mensuel gratuit de 6.000 litres, mais les ménages les plus pauvres n'ont toujours pas accès au réseau.

Invariablement, les expériences de « gratuité » conduisent à des gaspillages, à la dégradation des équipements et de la qualité de l'eau. Les populations démunies s'approvisionnent alors au prix fort, et pour une qualité douteuse, auprès de circuits informels. L'eau gratuite est souvent trop chère pour les pauvres ! En réalité, une tarification adaptée et contrôlée va dans leur intérêt ; elle constitue la seule solution durable. Il s'agit de faire payer au moins un peu, en fonction de la consommation, en argent ou en nature.

Invariablement, les expériences de « gratuité » conduisent à des gaspillages, à la dégradation des équipements et de la qualité de l'eau. Les populations démunies s'approvisionnent alors au prix fort, et pour une qualité douteuse, auprès de circuits informels. L'eau gratuite est souvent trop chère pour les pauvres !

Pour certains, paiement de l'eau et opérateurs privés suscitent une même méfiance. Un mouvement alternatif constitué en 2003, se dit opposé à la « privatisation » et à la « marchandisation », discours qui prolonge celui de Porto Alegre selon lequel « le secteur privé ne peut prendre en charge l'intérêt public ». Ce propos vise notamment des contrats de concession, et d'autres formes de gestion déléguée comme l'affermage ou la gérance.

Mais ce discours se trompe d'ennemi, d'abord parce que la privatisation, la cession des actifs publics, des réseaux et des stations, n'existe pas en matière d'eau et d'assainissement. Ensuite parce que seule compte la mise en œuvre effective et équitable du droit à l'eau, et non le degré d'étatisation de sa gestion.

Quel pays en développement est aujourd'hui capable d'assurer les investissements nécessaires à « l'eau pour tous », sans faire appel à la communauté internationale pour les financer et à des compétences extérieures, notamment privées, pour les gérer ? Pour attaquer la misère de l'eau, mondialement et rapidement, fonds et capacités publics et privés doivent être associés.

Mais cela ne peut être fait qu'en confortant les droits de l'individu et ceux de la communauté. Pour y parvenir, le rôle de l'autorité (Etat ou collectivité locale) est essentiel. A elle revient, et en toute circonstance, la fixation du prix de l'eau, comme de la nature et du volume des investissements. A l'opérateur, qu'il soit public ou privé, revient la responsabilité de gérer selon les termes du contrat. La France, qui connaît et pratique de longue date ces relations public-privé, n'a jamais renoncé aux droits de ses consommateurs. Le Chili, souvent décrié pour ses pratiques libérales, n'a pas non plus négligé les siens, socialement subventionnés et connectés à 95 %. Le Mali, lui, a amélioré la desserte de ses populations rurales par un recours au secteur privé local.

Les objectifs de la communauté internationale ne pourront être atteints qu'en imaginant de nouvelles solutions : une aide publique massive aux pays les plus pauvres, un recours permanent aux compétences publiques et privées, des transferts technologiques adaptés aux contextes locaux, un effort accru dans la maintenance des équipements et, enfin, une réelle décentralisation de l'autorité.

Ceux qui aujourd'hui s'opposent à ces objectifs simples, et à ces pratiques nouvelles basées sur le droit et la solidarité, iront parfois sans le vouloir à l'encontre des intérêts des plus pauvres.

LOÏC FAUCHON est président du Conseil mondial de l'eau, organisateur du Forum mondial, JEAN-MICHEL SEVERINO est directeur général de l'Agence française de développement.

Les Echos

23 mars 2006



LE POINT DE VUE DE

HENRI SMETS

De l'eau potable pour les plus démunis

L'eau potable est pour l'homme le plus essentiel de tous les biens. Elle est consommée dans des quantités similaires par tous, riches et pauvres, et son prix n'est plus négligeable pour les plus démunis. D'ailleurs, chaque année, des milliers de ménages pauvres en France se voient couper l'eau, faute d'avoir été en mesure d'en payer le prix.

Les municipalités et les départements, à qui a été dévolue la responsabilité des questions sociales dans le secteur de l'eau, n'ont pas encore été dotés des instruments financiers correspondants. Selon le projet de loi sur l'eau présenté à l'Assemblée nationale, les collectivités territoriales sont autorisées à moduler le prix de l'eau en fonction de diverses considérations économiques ou environnementales.

Mais il leur est toujours interdit de le faire pour des considérations sociales. Elles peuvent favoriser la cohésion territoriale

mais non la cohésion sociale, alors que les mécanismes de financement sont les mêmes. Les collectivités territoriales ne peuvent, par exemple, pas créer une redevance sur l'eau pour financer un fonds social spécifique afin d'aider les plus démunis à honorer leurs factures d'eau impayées. Elles ne peuvent pas plus créer un tarif réduit pour favoriser l'accès à l'eau des ménages les plus démunis.

Prendre en compte les aspects sociaux dans la tarification de l'eau.

la même manière pour l'eau des pauvres en France ! Les municipalités et les départements devaient avoir le droit de prélever sur le prix de l'eau les fonds nécessaires pour organiser à leur échelle la solidarité entre tous dans le domaine de l'eau. Rien ne justifie d'interdire pour l'eau ce qui est désormais mis en œuvre en France pour l'électricité, à savoir un tarif destiné à rendre l'électricité plus abordable pour les plus démunis grâce à un petit prélèvement sur chaque facture d'électricité.

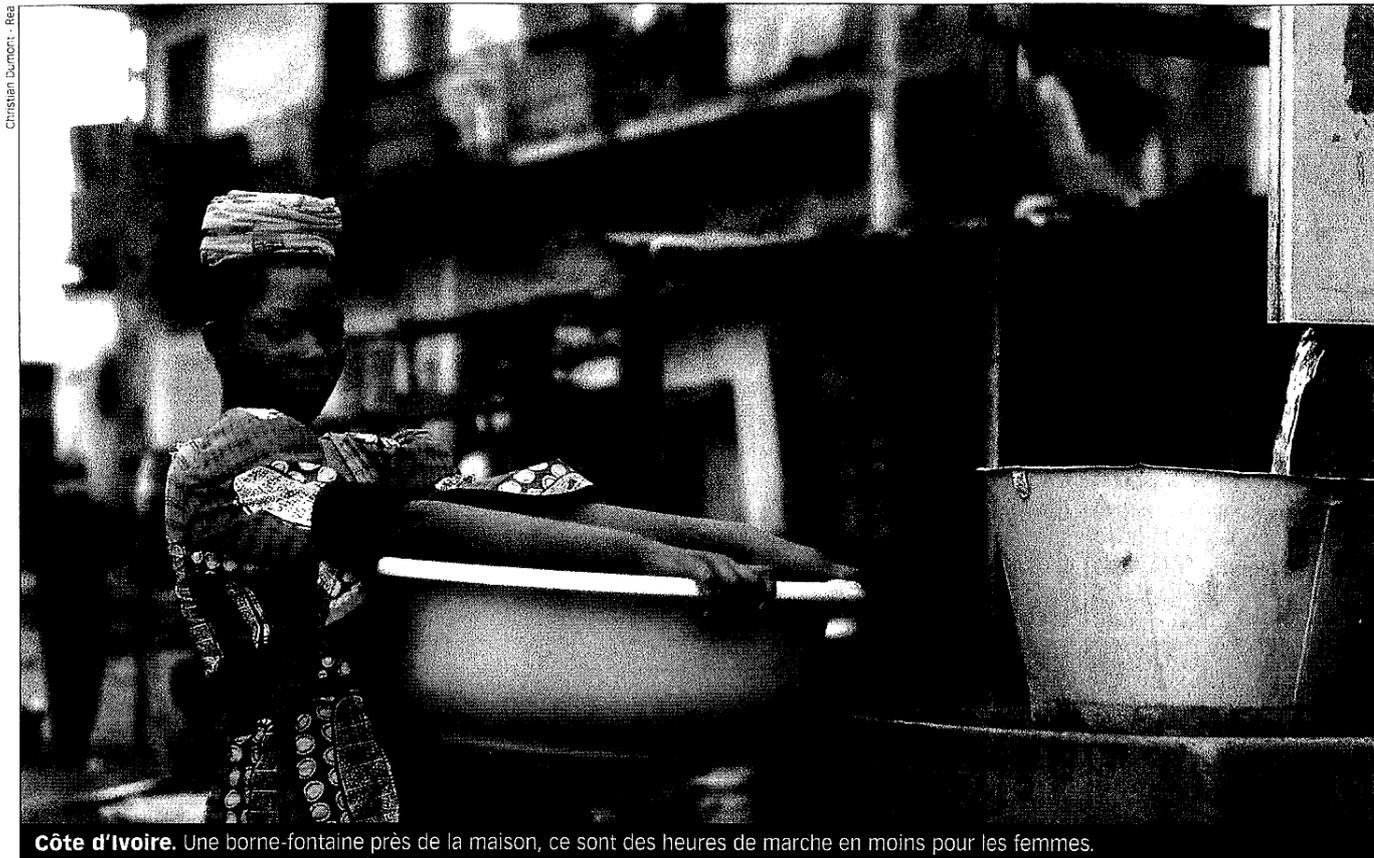
Aider les plus démunis à accéder à l'eau par une modulation des aides ou des prix est un objectif politique reconnu de tous. Déjà, en 1998, le président Chirac défendait cette position à l'Unesco. En Angleterre, le Parlement a amendé la loi anglaise sur l'eau pour faciliter l'accès à l'eau pour tous. En 2000, l'Union européenne reconnaissait que l'eau n'est pas un bien marchand

comme les autres et autorisait la prise en compte des aspects sociaux dans la tarification de l'eau. En 2005, le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis se sont prononcés à la quasi-unanimité en faveur d'un « accès équitable et abordable à l'eau et à l'assainissement ».

En France, il revient à l'Assemblée nationale d'introduire la dimension sociale dans le projet de loi sur l'eau. Autoriser les collectivités territoriales françaises à mener la politique sociale de leur choix en la matière semblerait naturel. Cette mesure de décentralisation est déjà mise en œuvre dans les régions de la Belgique, dans les municipalités au Luxembourg, dans les services privatisés de l'eau en Angleterre et dans de nombreux pays d'Amérique latine. Pourquoi refuser en France ces mécanismes innovants ?

HENRI SMETS est membre de l'Académie de l'eau.

Les Echos 27/03/2006



Côte d'Ivoire. Une borne-fontaine près de la maison, ce sont des heures de marche en moins pour les femmes.

Sud 2,5 milliards d'hommes n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement. Le rêve que les multinationales allaient financer les investissements nécessaires a fait long feu.

De l'argent public pour l'eau potable !

Les hommes naissent inégaux en droit face à l'accès à l'eau. C'est inacceptable. Le droit à l'eau devrait être inscrit dans la Constitution de chaque pays. » Ce n'est pas un militant altermondialiste qui parle, mais Loïc Fauchon, patron du service des eaux de Marseille et président du Conseil mondial de l'eau (CME), la cheville ouvrière des forums mondiaux de l'eau organisés depuis 1997, dont la quatrième édition s'est tenue du 16 au 22 mars

dernier à Mexico. Le CME compte parmi ses principaux membres de puissantes multinationales du secteur, comme Suez et Veolia. Il s'était fait l'avocat de « partenariats public-privé » pour faire financer par le secteur privé les services d'eau et d'assainissement qui font dramatiquement défaut dans les pays du Sud. Raison pour laquelle nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) ont tiré sur lui à boulets rouges, l'accusant d'être le fourrier de la priva-

tisation d'un précieux bien public mondial.

Mais le débat a évolué ces dernières années : même les multinationales abandonnent désormais l'idée de faire payer par les pauvres les réseaux qu'elles mettraient en place. Reste cependant à trouver les financements publics qui manquent.

Un enjeu financier

Si le droit à l'eau est une idée qui progresse, plus d'un milliard d'êtres humains continuent à en être privés en

pratique. Et plus de 2,6 milliards ne bénéficient pas d'un système d'assainissement basique des eaux usées. Derrière la froideur de ces chiffres se jouent des millions de tragédies quotidiennes. L'eau insalubre, colporteuse de choléra, de typhoïde, de diarrhées, etc. est la première cause de mortalité dans le monde : entre 5 et 8 millions de décès par an, selon les estimations, dont la moitié d'enfants.

Quand elle ne tue pas, l'eau entretient le cercle de

la pauvreté. Ne pas disposer de borne-fontaine à proximité dans un bidonville ou dans un village signifie pour les femmes des heures de marche pour ramener une bassine à la maison, du temps en moins pour gagner un peu d'argent ou pour veiller à l'éducation des enfants. A moins de payer l'eau à des revendeurs, mais souvent dix fois plus cher que le prix dont s'acquittent les habitants des quartiers plus riches desservis par les réseaux urbains.

La consommation des ménages (eau potable et assainissement) représente seulement 10 % des prélèvements d'eau douce à l'échelle mondiale. Même si elles sont très inégalement réparties sur la planète, les disponibilités physiques ne sont donc pas le problème principal (1).

L'accès à l'eau est surtout un enjeu financier. Affirmer que l'eau est un droit ne doit pas faire oublier qu'elle a aussi un coût : il faut la capter, la traiter, l'acheminer, réaliser des systèmes d'évacuation et d'épuration... Que l'eau du robinet soit fournie au final par une régie publique (ce qui est aujourd'hui le cas pour 92 % des clients de la planète) ou par un opérateur privé ne change rien à certains fondamentaux : la continuité et la qualité du service imposent le recouvrement de leurs coûts par les opérateurs (entretien, extension des réseaux...). Ce recouvrement peut se faire par l'impôt (ou par une subvention publique extérieure), par la tarification des consommations, ou encore, c'est la règle générale, par une combinaison des deux.

10 à 80 milliards de dollars par an

Les Objectifs du millénaire décidés par les Nations unies prévoient de diviser par deux d'ici à 2015 le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement. Atteindre cet objectif coûterait au minimum 10 milliards

de dollars par an. Certaines évaluations vont jusqu'à 80 milliards si on ajoute la mise en œuvre de meilleures techniques de retraitement des eaux usées aux dépenses d'ingénierie sociale souvent nécessaires pour que les nouveaux réseaux mis en place fonctionnent durablement. De plus, il ne s'agit pas seule-

L'eau insalubre est la première cause de mortalité dans le monde

ment de poser des canalisations et de les entretenir, il faut aussi réparer et moderniser les infrastructures existantes, dont l'état est souvent déplorable. « Islamabad dispose théoriquement de 1 000 litres d'eau par habitant et par jour, bien plus que la consommation d'un Américain, mais les canalisations fuient de toutes parts », relève Jean-Luc Redaud, expert eau de l'association 4D (Dossiers et débats pour un développement durable).

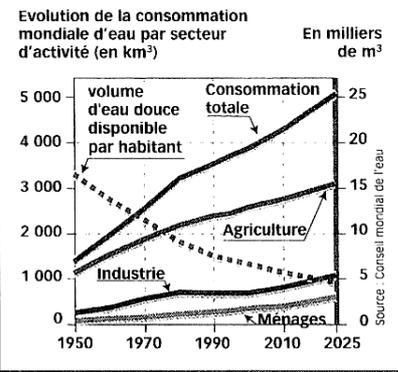
Où trouver l'argent ? En 2004, l'aide publique au développement dédiée à l'eau s'est montée à 4,5 milliards de dollars (5 % du total), son plus haut niveau jamais atteint. On reste donc encore loin du compte. Quant aux pays pauvres, aux finances exsangues, ils ont toujours autant de mal à maintenir en état les canalisations existantes. L'incapacité de nombreux Etats du Sud à financer ces coûts, pour des raisons tant internes qu'externes (non-recouvrement des factures, corruption, dépenses d'armement au détriment des infrastructures, retournement des cours des matières premières grevant les budgets nationaux...), s'est traduite par la dégradation des réseaux et la faillite de nombreuses entreprises publiques chargées de les gérer.

Dans ces conditions, leur privatisation était apparue, à la fin des années 80, comme la meilleure façon de les remettre à flot. D'autant plus que la gestion par des grands opérateurs privés permettait d'obtenir plus facilement un financement de ces réseaux par les grands argentiers internationaux (2). De nombreux acteurs ont également agité l'idée, ces dernières années, qu'en l'absence de financements publics suffisants, le secteur privé pourrait apporter les fonds nécessaires pour autant que les entreprises privées soient autorisées par la suite à faire payer les consommateurs pour rentrer dans leurs frais.

Le pari risqué de la privatisation

Certaines firmes sont parvenues à conclure des contrats très avantageux pour elles, comme l'américain Bechtel à Cochabamba, en Bolivie. En 1999, la cession des services de l'eau de cette ville à la firme américaine, organisée sous la houlette de la Banque mondiale, s'était traduite par un triplement des tarifs au nom de la vérité des prix. Mais dès l'année suivante, de violentes émeutes ont entraîné le départ de la multinationale californienne.

Le défi de l'eau douce



Et depuis, les grandes firmes de l'eau sont particulièrement dans le collimateur des mouvements sociaux, au Nord comme au Sud.

Toutes les privatisations n'ont cependant pas tourné à de tels désastres. Quand elles ont été réalisées dans le cadre de contrats définis et mis en œuvre par des pouvoirs publics suffisamment volontaristes, la situation des habitants a pu s'améliorer. Par exemple, lorsque Suez obtient en 1993 la conces-

(1) En revanche, la diminution et la détérioration accélérée des ressources disponibles sont un redoutable défi pour l'alimentation, car l'agriculture représente 70 % des prélèvements.

(2) Nombre d'Etats et de municipalités ne se sont guère opposés à ces privatisations, qui leur évitaient d'assumer politiquement des décisions aussi impopulaires qu'inévitables liées à la tarification.

L'exemple de Port-au-Prince

• A Port-au-Prince, grâce à l'aide publique

au développement, de grands progrès ont pu être réalisés en matière d'adduction d'eau, bien que Haïti soit un des pays les plus pauvres au monde. Entre 1995 et 2005, 7,9 millions d'euros de dons de l'Agence française de développement et de Bruxelles ont permis d'étendre le réseau moribond de la Camep, la régie publique, aux bidonvilles de la capitale. Grâce à la construction de bornes-fontaines gérées par des comités de quartier, 800 000 personnes supplémentaires ont pu être approvisionnées à ce jour,

soit la moitié de la population très pauvre de la capitale haïtienne.

L'eau n'est pas gratuite, mais à raison de 10 gourdes le mètre cube (0,23 euro), elle est dix fois moins chère qu'achetée aux revendeurs. Et c'est ce qui permet d'entretenir le système et d'assurer sa pérennité. Les habitants l'ont bien compris : ils paient rubis sur l'ongle, à la différence des quartiers riches où la Camep a le plus grand mal à recouvrer ses factures. En revanche, ce projet n'aurait jamais fonctionné s'il avait fallu intégrer le coût de l'investissement initial dans le prix payé par les habitants des bidonvilles.

Droit à l'eau : la France à la traîne

● **L'accès à l'eau (un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable)**

a été reconnu comme un droit fondamental par les Nations unies en 1999. Mais seule une douzaine d'Etats l'ont inscrit dans leur Constitution. Et uniquement des pays en développement, comme l'Afrique du Sud où la gratuité

des six premiers mètres cubes consommés mensuellement par foyer est garantie par la loi (ce qui met en difficulté la société des eaux du Cap).

Parmi les pays riches, seule la Belgique envisage pour l'instant d'introduire ce droit dans sa loi fondamentale. Mais d'ores et déjà, cet Etat l'applique : un tarif progressif a été mis en place en fonction

de la consommation (les premiers mètres cubes sont moins chers que les suivants...). A Bruxelles, la progressivité tient également compte du nombre de personnes par foyer. En Flandre, la première tranche de 15 mètres cubes par personne est gratuite. En Wallonie, un fonds social vient en aide aux personnes en difficulté de paiement.

Et en France ?

La progressivité des tarifs de l'eau, comme à Chamonix, reste une pratique exceptionnelle. La composition familiale ou le statut social (RMI, chômage) ne sont pas pris en compte. Et chez nous, on coupe encore l'eau à ceux qui n'ont pas payé. Chaque année, environ 2 000 foyers, qui n'avaient pas prévenu les services sociaux, sont concernés.

●●● sion pour trente ans des eaux de Buenos Aires, son contrat lui impose de desservir une population de 9,5 millions d'habitants. Ce qui signifiait apporter l'eau courante à 3,5 millions de personnes qui n'en disposent pas encore, dont 65 %

L'expérience a cependant tourné court. Payée en monnaie locale mais endettée en dollars pour financer ses investissements, la filiale argentine de Suez s'est retrouvée étranglée par l'effondrement du peso en 2000. Elle a vainement tenté, quatre

comprend que les multinationales préfèrent le secteur énergétique ou les télécommunications, ajoute Pierre-Marie Grondin, directeur du Programme solidarité eau, une ONG française spécialisée. *D'autant qu'elles ne peuvent plus vraiment passer des contrats léonins.* »

Les multinationales elles-mêmes rejettent désormais l'idée que les acteurs privés peuvent résoudre la question de l'eau

habitent des quartiers défavorisés. En 2004, à raison d'un investissement de 200 millions de dollars par an, 6 000 nouveaux kilomètres de canalisations ont porté le réseau à 10 000 kilomètres ; par ailleurs, 2 000 kilomètres du réseau existant ont été réhabilités (et les pertes d'eau sont tombées de 44 % à 32 %). Résultat : 2 millions de nouveaux clients desservis, moyennant un forfait bimestriel de 25 pesos par branchement (3,40 euros par mois), effectivement payés. Un programme mis en œuvre avec l'aide financière de l'Etat a en outre permis de diviser ce forfait par cinq pour 300 000 habitants des quartiers pauvres.

ans durant, de renégocier ses tarifs à la hausse auprès du gouvernement ou d'obtenir que celui-ci mette la main au portefeuille. Mais à l'automne dernier, Suez a décidé de jeter l'éponge.

Buenos Aires n'est pas un cas isolé : Suez a connu des déboires analogues à Manille. Ou encore à El Alto, la banlieue pauvre de La Paz, en Bolivie : y étendre les réseaux supposerait soit d'augmenter les tarifs, soit des investissements publics importants. Pas question, répondent les autorités. Veolia, Aguas de Barcelona et les autres acteurs internationaux connaissent des déconvenues du même genre. Du coup, ils se désengagent des pays en développement. *« Avec des taux de retour sur investissement de l'ordre de 2 %, on*

Des capitaux publics indispensables

Et ce sont les multinationales elles-mêmes qui rejettent désormais l'idée que les acteurs privés peuvent résoudre la question de l'eau. *« Le système de la concession, où les investissements d'infrastructures sont à la charge de l'entreprise, est beaucoup trop risqué dans les pays du Sud, explique Dominique Pin, directeur de la stratégie et du développement durable de Suez-Environnement. Sa rentabilisation sur le long terme nécessite une stabilité politique et économique, et l'existence de marchés locaux de capitaux pour se prémunir du risque de change. Nous nous réorientons donc vers des accords d'affermage (●). C'est par exemple le cas du contrat de cinq ans que nous venons de signer avec Alger. Nous assurons le bon fonctionnement du réseau existant, mais les investissements pour le dé-*

velopper sont à la charge de l'Etat. »

Pour développer les services d'eau, des capitaux publics sont donc plus que jamais indispensables pour financer les investissements. Ces financements ne peuvent pas être apportés aux pays du Sud uniquement sous forme de prêt. *« Dans les zones rurales ou les quartiers pauvres, il est possible de tarifier l'eau pour entretenir les systèmes, mais le prix de l'eau serait beaucoup trop élevé s'il fallait recouvrer les investissements. Dans ce cas, les aides doivent être accordées sous forme de don », rappelle Pierre-Marie Grondin (voir encadré page 35). Une vérité que des années d'idéologie néolibérale avaient fini par faire oublier.*

Mais si *« les bailleurs de fonds sont revenus de leur obsession du recouvrement total des coûts »,* comme s'en félicite Jean-Luc Redaud, reste encore à résoudre une question à plusieurs dizaines de milliards d'euros : si on ne rêve plus de faire payer les infrastructures aux habitants des bidonvilles, qui va les financer ? ■

Antoine de Ravignan

cité Alternatives Economiques est partenaire de l'exposition « L'eau pour tous », qui se tient à la Cité des sciences à partir du 4 avril 2006.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ? », Alternatives Internationales n° 21, février 2005.
- « Sud : la bataille de l'eau », Alternatives Economiques n° 212, mars 2003.
- *L'eau, enjeu mondial*, par Frédéric Lasserre, éd. Le Serpent à plumes, 2003.
- www.pseau.org : le site du Programme solidarité eau.
- www.academie-eau.org : le site de l'Académie de l'eau.
- www.worldwatercouncil.org : le site du Conseil mondial de l'eau.
- www.acme-eau.org : le site de l'Association pour le contrat mondial de l'eau.
- www.citizen.org/cmep/Water : pour la campagne Water for all de l'ONG américaine Public Citizen.

● **Affermage :** les pouvoirs publics, propriétaires du réseau, financent les investissements, mais l'exploitation est confiée à une société privée.

Le coût de l'eau



Les Echos
18 avril 2006

Qu'y a-t-il de plus vital pour l'espèce humaine, et même pour la vie en général, que l'eau ? La nature en est riche, et l'humanité aura vécu largement plus de dix millénaires sans se poser de problèmes à son égard. On puise, on use, on jette et on renvoie le plus souvent dans les rivières ou à la mer. Or nous pourrions bien finir par en manquer. Je ne parle ici bien sûr que de l'eau non salée, c'est-à-dire de 3 % de toute l'eau qu'il y a sur la planète. Quand on voit les combats que les hommes sont capables de se livrer sur le pétrole, on devine que le manque d'eau pourrait bien avoir les conséquences les plus dramatiques.

Les ressources en eau sont inégalement réparties, par rapport à la population humaine. Si l'Amérique latine semble assez bien pourvue pour longtemps, il n'en est pas de même ailleurs. L'Europe arrive à une situation limite, et l'insuffisance est déjà grande dans toute l'Afrique, et en Asie centrale comme en Chine. Depuis 20 ou 30 ans à peine, l'humanité commence à en prendre conscience. Ainsi s'est réuni du 16 au 20 mars à Mexico le 4^e Forum mondial de l'eau. Ce n'est hélas pas encore une assemblée officielle, aucune décision ne peut s'y prendre. Mais c'est tout de même une assemblée – une dizaine de milliers de personnes – où l'on réfléchit et confronte beaucoup, ce qui a au moins l'énorme avantage de faire avancer la conscience de l'opinion et la réflexion des pouvoirs publics.

Tous les acteurs de l'eau s'y retrouvent et c'est essentiel : pouvoirs publics nationaux, collectivités lo-



AFP

Il n'y a de gestion efficace possible que locale, ce que peu d'Etats sont prêts à accepter.

cales, entreprises privées, ONG de toutes natures et diverses organisations internationales. Avec une telle participation, et même si elles ne sont pas officielles, les recommandations d'un tel forum prennent de l'importance. Or la bonne gestion de l'eau est une affaire très difficile et l'expérience y compte beaucoup. Il n'y a de gestion efficace possible que locale, ce que peu d'Etats sont prêts à accepter, même si les règles doivent être à l'évidence nationales. L'interférence est constante, et obligée, entre le public et le privé. Il faut dans ce domaine un dosage subtil entre la loi et le contrat. Toutes les cultures juridiques ne s'y prêtent pas également.

Ce sont principalement les hommes qui décident, et principalement les femmes qui utilisent

l'eau. De culturel, le conflit devient économique et technique. Enfin, l'interlocuteur principal de l'Etat dans chaque pays est moins l'usager, rarement et mal représenté, que la société civile, seule représentante de la demande non satisfaite. Bien peu d'Etats sont capables de nouer un dialogue fertile avec leur société civile.

Cette inévitable multiplicité d'interlocuteurs entraîne naturellement une grande multiplicité de systèmes. Ils sont très inégalement efficaces.

Les forums de l'eau sont pour cette raison des lieux de confrontation des bonnes pratiques en même temps que des lieux d'élaboration de concepts utiles. C'est ainsi que le mythe d'une gratuité possible de l'eau a trouvé sa fin. L'eau a un coût, qu'il faut bien que quelqu'un paye. Ce ne peut être que le contribuable ou l'usager. Un partage peut être envisagé bien sûr, mais pas la disparition de coût.

Le forum avait deux thèmes principaux de réflexion. Le premier était le « droit à l'eau ». L'urgence des besoins, le fait qu'un milliard d'individus n'aient pas accès à une eau potable et deux milliards pas d'accès à l'assainissement, le nombre immense des milliards qui découlent de ces situations conduisent à l'affirmation d'un tel droit fondamental. Un accord assez large s'est fait au forum sur le fait qu'un tel droit n'a aucun sens si sa formulation n'est pas associée à la définition du débiteur du droit, c'est-à-dire du responsable de sa mise en œuvre. Ce ne peut être que l'Etat. Mais la responsabilité reconnue de l'Etat dans la

mise en œuvre du droit à l'eau ne saurait entraîner le payer exclusif. Il est en charge de mettre en place le système mais l'équilibre de ce système reste à définir. Finalement, ces incertitudes ont conduit à ne pas inclure la reconnaissance du droit de l'eau dans la résolution finale.

Deuxième thème. Le rôle des collectivités locales. Il y a eu à Mexico un consensus très large, malgré le centralisme politique et administratif de bien des sociétés représentées, sur le fait qu'il n'y a de système efficace que mis en œuvre et géré localement, aussi près que possible de la ressource et des usagers. Ce point majeur est une vraie avancée.

Naturellement, les conflits entre gouvernements ou autorités locales et entreprises privées sont ressortis. Naturellement, la cruelle insuffisance des moyens a été soulignée. Et naturellement enfin, le développement de nécessaires solidarités entre les nantis et les autres a lui aussi été mis en évidence. Tout cela ne constitue pas des décisions formelles, mais développe une pression de plus en plus précise, techniquement informée et extrêmement sur les décideurs. Dans son rationnement progressif vers des solutions pertinentes, l'humanité avance plus vite en matière d'eau potable que de résistance au changement climatique.

MICHEL ROCARD est ancien Premier ministre, membre du Parlement européen.

Cet article est publié en collaboration avec Project Syndicate.
www.project-syndicate.org

17 % de l'humanité en manque d'eau potable

Les Nations unies s'inquiètent
une nouvelle fois des besoins
en eau potable de la planète.
Plus d'un milliard de personnes
n'y ont pas accès

Dans son rapport mondial 2006, publié jeudi 9 novembre, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) demande que la communauté internationale reconnaisse le droit fondamental de tout être humain à disposer d'au moins 20 litres d'eau potable par jour, gratuits pour les plus pauvres. La volonté de l'organisation internationale de mettre, cette année, l'accent sur la crise hydrique est motivée par des chiffres alarmants : 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards sont privées d'assainissement adéquat.

Chaque année, 443 millions de jours de scolarité sont perdus du fait de ces pathologies. Plus grave, 1,8 million d'enfants meurent d'infections transmises par l'eau insalubre. Des millions de femmes perdent quotidiennement plusieurs heures à aller chercher l'eau nécessaire à leur famille et les habitants des bidonvilles paient leur eau cinq à dix fois plus cher que les résidents des zones favorisées. Le rapport estime que l'Afrique, par

exemple, gaspille, chaque année, 5 % de son produit intérieur brut (PIB), à cause de ces carences.

Les Objectifs du Millénaire adoptés en 2000 par les Nations Unies prévoient de réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de ceux qui sont privés d'eau potable et d'assainissement.

Mais en l'état actuel des politiques gouvernementales et des crédits débloqués, ces objectifs n'ont aucune chance d'être atteints, alors que « *le monde ne manque pas d'eau* », selon Kernal Derviz, administrateur du PNUD. Ce secteur n'est guère prioritaire dans les dépenses publiques des Etats qui lui consacrent moins de 0,5 % de leur PIB et prêtent investissements. Ainsi, le budget militaire du Pakistan représente 47 fois celui de l'eau et de l'assainissement.

« **Guerres de l'eau** »
Pour tant les études montrent qu'au Pérou, l'accès à des toilettes conventionnelles a réduit la mortalité infantile de 59 % et de 57 % en Egypte. Atteindre les Objectifs du Millénaire sauverait un million d'enfants au cours de la prochaine décennie et économiserait 38 milliards de dollars (près de 30 milliards d'euros) par an.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'un dollar investi dans les pays à faibles revenus a un rendement de près de 8 dollars. Par ailleurs, un

meilleur accès à l'eau serait un moyen efficace de protéger les 830 millions de ruraux souffrant de malnutrition et menacés par le réchauffement climatique.

Pour faire des 20 litres d'eau potable quotidienne par personne un droit fondamental, le PNUD demande aux Etats de placer l'eau et l'assainissement en tête de leurs priorités et de leur consacrer au moins 1 % de leur PIB. Cela implique que « *les flux de l'aide internationale* [soient]

REFFERENCES

Un indicateur. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) classe 177 pays selon leur indice de développement humain (espérance de vie, instruction, revenu réel).

Les plus développés. La Norvège occupe le premier rang. Viennent ensuite l'Islande, l'Australie, l'Irlande, la Suède, le Canada, le Japon et les Etats-Unis. La France est à la 16^e place, le Royaume-Uni à la 18^e et l'Allemagne à la 21^e.

Les moins développés. Aux cinq dernières places, figurent la Guinée Bissau, le Burkina Faso, le Mali, la Sierra Leone, et le Niger.

Une comparaison. Les Norvégiens sont quarante fois plus riches que les Nigériens. Ils vivent deux fois plus longtemps et vont tous à l'école. Au Niger, le taux de scolarisation est de 21 %.

pratiquement doublés, c'est-à-dire augmentés de 3,6 à 4 milliards de dollars chaque année », écrivent les auteurs.

Considérant que 90 % de la population mondiale vit dans 145 pays qui partagent leurs ressources hydriques avec d'autres pays, certains observateurs en ont conclu que des « *guerres de l'eau* » seront inévitables.

Le PNUD ne le croit pas. Au cours des cinquante dernières années, il a, certes, recensé 37 cas de conflits entre Etats sur la question des ressources hydrauliques, trente d'entre eux ayant eu lieu au Proche-Orient. Il cite aussi le cas extrême de l'Asphyxie de la mer d'Aral qui ne reçoit plus que le dixième du flux d'autrefois, en raison de l'absence de coopération entre les ex-républiques d'Union soviétique.

En revanche, il met en avant la signature de 200 traités pour une gestion commune de l'eau. Malgré deux guerres et des tensions persistantes, l'Inde et le Pakistan gèrent depuis un demi-siècle des bassins hydrologiques communs par l'entremise de la Commission permanente pour les eaux de l'Indus.

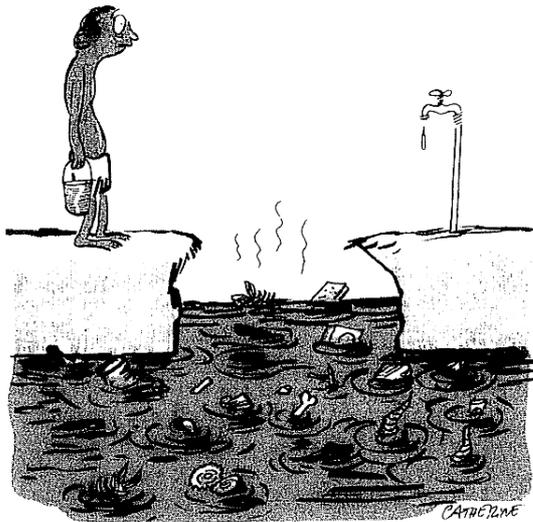
Compte tenu du nombre de plus en plus élevé de personnes en concurrence pour les ressources hydriques, le rapport du PNUD plaide pour que les conflits d'intérêt soient surmontés par la coopération et le dialogue. ■

Accès à l'eau : la décennie perdue

Tous les êtres humains, quels que soient leurs moyens, doivent avoir accès à un approvisionnement en eau potable suffisant pour satisfaire leurs besoins essentiels, déclaraient solennellement en 1977 les Nations unies à Mar del Plata. C'était la première conférence internationale sur l'eau. Depuis, les réunions « de haut niveau » se sont succédées : du lancement en 1980 de la Décennie internationale de l'eau à l'adoption en 2000 des Objectifs du millénaire pour le développement, qui s'engageaient à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et l'assainissement, sans oublier les promesses vite oubliées du G8 en 2003. Les forums internationaux se sont multipliés. « Pour l'eau et l'assainissement, le monde souffre d'un excès de conférences et d'un manque d'action crédible », s'indigne le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans son tout récent rapport sur le développement humain (1).

Quand plus de 1 milliard d'hommes n'ont pas accès à l'eau potable et quelque 3 milliards à l'assainissement, il est bien difficile de mesurer les progrès ! D'autant que ces chiffres, purement quantitatifs, masquent la cruauté de la réalité. Qu'il s'agisse du bidonville de Dharavi à Mumbai, où l'on compte un sanitaire pour 1.500 individus, ou de ce que les habitants de Kibera au Nigeria appellent les « toilettes volantes » (des sacs en plastiques où l'on fait ses besoins et que l'on jette ensuite dans la rue) ou encore des déconvenues de l'approvisionnement en eau dans l'Andhra Pradesh en Inde, région qui affiche un taux de couverture officiel de 90 %, mais dont la moitié des bornes fontaines sont en panne ! Avec 1,8 million de décès par an, la diarrhée tue chaque année plus d'enfants que la tuberculose et le paludisme, tandis que la moitié des filles africaines abandonnent l'école primaire parce que celles-ci ne sont pas équipées de toilettes, ce qui provoque des situations humiliantes. Enfin, la réalité est une injustice sociale profonde : à Djakarta, Lima, Manille, ou Nairobi, les ménages des bidonvilles paient leur eau 5 à 10 fois plus cher que les résidents des quartiers riches. Il n'est pas rare que les plus pauvres consacrent jusqu'à 10 % de leur revenu à l'achat d'eau !

Or, dans les pays riches, tout le monde a oublié que la simple séparation des eaux salubres et souillées a permis le plus important gain d'espérance de vie jamais réalisé.



Comment demander à un Etat des efforts de dépollution, quand sa population n'a même pas l'eau potable ?

Ainsi jusqu'aux années 1900, le taux de mortalité infantile de Londres était le même que celui du bidonville de Kibera (environ 160 morts pour 1.000 naissances). Cet oubli est révélateur des fausses pistes empruntées depuis les années 1980 par la communauté internationale. Aujourd'hui, pour avancer sur les Objectifs du millénaire, il est temps de balayer les idées reçues.

La première d'entre elles porte sur la pénurie d'eau. Bien entendu, la ressource est fragile et menacée mais, partout dans le monde, les usages domestiques ne représentent que 5 % des volumes d'eau consommés, bien loin derrière les usages industriels et, surtout, agricoles (80 %). Assurer aux habitants de la planète une certaine dignité en leur donnant accès à un point d'eau potable n'a donc rien à voir avec la pénurie d'eau. C'est une simple question de volonté politique.

Deuxième idée reçue à bannir : pollution, pénurie, urbanisation sont telles que les sommes à investir sont devenues hors de portée des pays pauvres et même de l'aide internationale. Pour résoudre les problèmes de l'eau dans le monde, un panel d'experts financiers présidé par Michel Camdessus avait estimé en 2003 les besoins d'investissements à 180 milliards de dollars par an pendant 10 ans ! De quoi paralyser les bonnes volontés ! Heureusement, les enjeux sont bien plus simples. La priorité n'est pas de construire d'immenses stations de production d'eau dotées du dernier cri technologique, mais de réaliser des latrines à fosse, d'installer des bornes fontaines, de construire de robustes canalisations et des stations simples avec le bon vieux chlore qui a fait ses preuves en Europe. Posséder des latrines chez soi suffit à faire baisser la mortalité infantile de 30 % ! Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) parle aujourd'hui d'une facture de 10 milliards de dollars par

an pour atteindre les Objectifs du millénaire. Dont une part importante pour former des spécialistes de la maintenance de l'eau. Car en Afrique subsaharienne, près de 60 % des forages financés par l'aide internationale sont aujourd'hui en sables, faute d'avoir accordé le moindre crédit à la formation !

Le troisième débat qui a freiné l'action internationale et qui mérite d'être balayé porte sur la querelle entre secteur privé et public. Au début des années 1990, les bailleurs internationaux ont misé sur l'intervention du secteur privé, dont ils espéraient qu'il serait plus efficace que les services publics et qu'il parviendrait à apporter les capitaux nécessaires au financement des infrastructures. Avec un principe, l'eau ne doit pas être gratuite et la facture doit rembourser l'investissement ! L'échec financier des grandes concessions signées par Suez, Veolia et d'autres en Amérique latine (Buenos Aires, Cochabamba...) en Asie (Djakarta, Manille...) et en Afrique a montré à quel point cette théorie était fautive. Sans investissement public, mutualisation et régulation, il est impossible de financer les infrastructures d'eau. Dans des régions démunies, aucun concessionnaire ne peut générer, via la facture d'eau, des équipements qui seront amortis sur des dizaines d'années, dans un système financier dont l'horizon est le très court terme. D'ailleurs, on n'a jamais fait payer l'eau des fontaines publiques en Europe ! Alors que la « privatisation » et la « marchandisation » de l'eau donnent lieu à des débats idéologiques enflammés, l'expérience montre que ce sont les finances publiques qui détiennent la clef pour mettre un terme au déficit de l'accès à l'eau. Peu importe si, ensuite, la gestion du service est publique ou privée.

Quatrième idée reçue, qu'il faut vite revoir, celle selon laquelle la crise de l'eau serait une priorité sur l'agenda politique international. La part de l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'eau est en réalité très faible : 3,4 milliards de dollars annuels, soit à peine 5 % du total. Du côté des gouvernements des pays du Sud, rares sont ceux, à quelques exceptions près comme l'Afrique du Sud, qui font de l'eau une priorité nationale. Pire, il règne une sorte de tabou sur l'assainissement. Le PNUD souligne ainsi qu'aujourd'hui, il est presque plus facile de parler du sida que d'excréments, alors que l'amélioration de l'assainissement apporte des gains pour la santé, l'éducation et le développement considérables.

En s'affranchissant de ces présupposés, la communauté internationale pourrait atteindre les Objectifs du millénaire. Et pour un prix somme toute modique ! Ce qui permettrait ensuite de s'attaquer aux problèmes environnementaux, car comment demander à un Etat des efforts de dépollution, quand sa population n'a même pas l'eau potable ?

ANNE BAUER est journaliste au service Enquête des « Echos »
 abauer@lesechos.fr

(1) Rapport mondial sur le développement humain 2006. Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau. PNUD.